

**Amputation arbitraire de plus de 50% du bonus cible :
HONTEUX et SCANDALEUX !**

Concernant le bonus, nous croyions avoir touché le fond lorsque Ben Verwaayen l'avait affecté en 2008 d'un coefficient multiplicateur Corporate permettant de le réduire à 0 (zéro) en fonction des résultats du Groupe.

Eh bien non !!! Ben Verwaayen est battu par Michel Combes, qui lui fait encore plus fort : il se permet de modifier les règles du jeu après la fin de la partie, avec effet rétroactif sur les résultats de la partie !

Le bonus 2014 versé en avril 2015 comportait une part Corporate de 40% basée sur l'amélioration d'un indicateur financier : le free cash flow. La Direction Générale du Groupe avait défini unilatéralement début 2014 une règle mathématique permettant de calculer cette part du bonus en fonction de l'évolution de cet indicateur.

Les résultats financiers 2014 publiés le 6 février 2015 ont permis de déterminer que l'objectif de free cash flow a été atteint à hauteur de **129%**, **soit une quote-part de bonus acquise de 51.6%**. Or nous apprenons hier par un mail alambiqué de Michel Combes que le comité de direction et le conseil d'administration du Groupe ont décidé de modifier après-coup la règle et de considérer cet objectif comme atteint à **0% !!!**

Au-delà des conséquences financières pour les salariés, **c'est la crédibilité même de la Direction Générale qui est profondément atteinte par cette manœuvre déloyale**. Tout message, tout « engagement » de cette même Direction Générale seront désormais considérés comme hautement suspects. Quand on pense que « trust » (la confiance) est une des valeurs affichées par le Groupe on croît rêver.

Cela fait maintenant 6 ans que les salariés subissent un quasi gel des salaires et des bonus réduits à la portion congrue. Malgré une perte de pouvoir d'achat considérable et malgré les PSE successifs les salariés ont continué de travailler avec acharnement et dévouement pour redresser le Groupe.

Et c'est au moment même où Michel Combes annonce triomphalement à la presse qu'« Alcatel-Lucent est revenu dans la course » qu'il plante un poignard dans le dos de ces mêmes salariés qui sont à l'origine de ce succès.

Monsieur Combes, nous en avons marre d'être pris pour des imbéciles !

Tout cela est inacceptable et nous ne laisserons pas faire sans réagir.

L'Intersyndicale a d'ores et déjà demandé un RDV à Michel Combes afin qu'il revienne sur sa décision. S'il refuse de modifier sa décision, tout au moins pour la France, nous réfléchirons aux actions les plus appropriées à mener pour l'y contraindre: actions devant les tribunaux compétents, mobilisation des salariés, campagne de presse,...etc.

Avec la CFE-CGC et l'Intersyndicale soyons prêts, le moment venu, à nous mobiliser massivement pour faire respecter nos droits !